



**Réaction de la CIPR/du  
Comité de coordination  
sur les avis transmis sur le  
projet de Plan de gestion  
2022 - 2027  
du district  
hydrographique  
international (DHI) Rhin**

Internationale  
Kommission zum  
Schutz des Rheins

Commission  
Internationale  
pour la Protection  
du Rhin

Internationale  
Commissie ter  
Bescherming  
van de Rijn



## **Mentions légales**

### **Rapportage commun 2021**

de la République Italienne  
de la Principauté du Liechtenstein  
de la République fédérale d'Autriche  
de la République fédérale d'Allemagne  
de la République Française  
du Grand-Duché de Luxembourg  
du Royaume de Belgique  
du Royaume des Pays-Bas

### **Avec la participation**

de la Confédération Helvétique

### **Sources des données**

Autorités compétentes dans le district hydrographique du Rhin

### **Coordination**

Comité de coordination Rhin avec l'appui du secrétariat de la Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)

### **Cartographie**

Bundesanstalt für Gewässerkunde, Coblenz, Allemagne

### **Remarque**

En raison de la pandémie du virus COVID 19 qui s'est étendue depuis mars 2020 sur l'ensemble du district hydrographique du Rhin, les travaux de réexamen du Plan ont pris un certain retard, de même que la fourniture d'informations et de données par les États du bassin du Rhin. Dans sa version de projet, le présent Plan de gestion du DHI Rhin a donc été publié quelques mois plus tard que prévu.

### **Éditeur :**

Commission Internationale pour la Protection du Rhin (CIPR)  
Kaiserin-Augusta-Anlagen 15, D 56068 Coblenz  
Postfach 20 02 53, D 56002 Coblenz  
Téléphone +49-(0)261-94252-0, téléfax +49-(0)261-94252-52  
Courrier électronique : sekretariat@iksr.de  
<https://www.iksr.org/de/>  
<https://twitter.com/ICPRhine/>



## **Réactions de la CIPR/du Comité de coordination Rhin aux avis transmis sur le projet de Plan de gestion 2022- 2027 du district hydrographique international (DHI) Rhin**

Du 15 avril au 15 octobre 2021, le secrétariat de la CIPR a réceptionné deux avis sur le projet de Plan de gestion (PdG) 2022-2027 du district hydrographique international Rhin (partie A). Il s'agit d'une part d'un avis de l'administration fédérale allemande des eaux et de la navigation (Wasserstraßen- und Schifffahrtsverwaltung der Bundesrepublik Deutschland (WSV) et d'autre part d'un avis commun de l'Alliance allemande pour l'environnement et la protection de la nature (Bund für Umwelt und Naturschutz Deutschland) et du Comité de travail 'Eau' de l'Association fédérale des initiatives populaires de protection de l'environnement (Bundesverband Bürgerinitiativen Umweltschutz e.V.) (BBU/BUND).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu général de la manière dont ces avis ont été considérés.

### **Aide à la lecture :**

les citations tirées du PdG sont *indiquées en italique*.

Les passages nouveaux sont **surlignés en jaune**.

Le numéro de page indiqué dans la colonne 1 se réfère à la version projet du PdG d'avril 2021.

Page	Organisation	Avis	Réaction	Répercussion sur le PdG
9	BBU/BUND	Le changement climatique n'a pas été pris en compte comme enjeu majeur pour le DHI. Qu'ont fait les États sur ce sujet ? DE a complété les enjeux jusqu'à là indiqués dans le troisième PdG en ajoutant le changement climatique.	Même si le changement climatique n'est pas mentionné comme enjeu majeur, le PdG du DHI Rhin comprend de nombreuses remarques concernant le changement climatique dans divers chapitres.	<b>L'avant-dernier paragraphe a été complété comme suit :</b> <i>Le changement climatique se répercute sur tous les enjeux. Les impacts du changement climatique tels que les modifications du régime hydraulique du Rhin, qui s'expriment entre autres par des crues plus fréquentes et des périodes d'étiage plus prolongées ainsi que par des hausses de température de l'eau, ont été pris en compte dans le processus d'élaboration du Plan de gestion 2022-2027 du DHI Rhin.</i>
14	BBU/BUND	<i>De nombreuses grandes entreprises industrielles et des complexes chimiques (le bassin du Rhin englobe une grande partie de la production chimique mondiale) disposent de leurs propres stations d'épuration répondant toutes au moins à l'état de la technique.</i> Est-ce que la mention au moins à l'état de la technique est correcte ?	Pas d'adaptation, car c'est juste.	<b>Pas de répercussion</b>
14	BBU/BUND	<i>mais leurs répercussions (rejets d'eaux d'exhaure) sont encore ressenties à de nombreux endroits, comme le montrent les données et les répercussions majeures sur les eaux souterraines.</i>		<b>Repris sous forme modifiée</b> <i>mais leurs répercussions sont encore ressenties à de nombreux endroits, comme il ressort des données, en particulier celles sur les eaux souterraines.</i>
14	BBU/BUND	<i>Le changement climatique agit sur le régime hydrologique du milieu ambiant, l'écologie fluviale, les dispositifs de protection contre les inondations, l'approvisionnement en eau potable, la navigation, les activités industrielles et l'agriculture.</i>		<b>Repris sous forme modifiée (ordre d'apparition modifié)</b> <i>Le changement climatique agit sur le régime hydrologique, l'écologie fluviale, les dispositifs de protection contre les inondations, l'approvisionnement en eau potable, la navigation, les activités industrielles et l'agriculture.</i>
14	BBU/BUND	<i>En cas de crues de forte amplitude ou de dragages d'entretien, entre autres, de la voie navigable p. ex., il peut émaner de sédiments remis en suspension une contamination temporaire.</i> et actuellement en raison des inondations catastrophiques	Les impacts des inondations catastrophiques de juillet 2021 sont actuellement analysés ; il est donc encore impossible d'émettre un avis à ce sujet.	<b>Non repris</b>
15	BBU/BUND	<i>...ont entraîné une réduction sensible du milieu naturel du Rhin et de ses affluents et de nombreuses fonctions écologiques de cet axe vital ont été restreintes.</i>		<b>Repris</b>
18	BBU/BUND	<i>Ceci explique la faible diversité morphologique et l'absence d'éléments morphologiques essentiels à la biodiversité et au développement de biocénoses intactes.</i>		<b>Repris sous forme modifiée</b> <i>Ceci explique la faible diversité morphologique et la rareté d'éléments morphologiques essentiels à la biodiversité et au développement de biocénoses intactes.</i>
19	BBU/BUND	<i>Des captages d'eau notables sont effectués dans le lac de Constance et le delta du Rhin pour l'approvisionnement en eau potable.</i> Qu'est-ce que signifie notables ici ?	Les captages n'ont pas une incidence significative au sens où l'entend la DCE, mais ils sont néanmoins mentionnés dans le PdG.	<b>Pas de répercussion</b>
19	BBU/BUND	<i>Un suivi d'accompagnement intensif et des mesures locales efficaces (p. ex. d'infiltration) évitent en grande partie que des impacts négatifs se produisent sur les écosystèmes terrestres dépendant des eaux souterraines.</i>	Le suivi permet d'identifier les impacts négatifs et de prendre des mesures adaptées.	<b>Non repris</b>

Page	Organisation	Avis	Réaction	Répercussion sur le PdG
19	BBU/BUND	<p>[...] la rectification et l'endiguement du fleuve sur de vastes tronçons, puis sa canalisation, se sont accompagnés [...] de la disparition d'habitats de poissons et d'autres organismes vivant dans les cours d'eau, de l'enfoncement du lit fluvial [...] (auparavant : d'habitats de poissons, de l'enfoncement du lit fluvial)</p> <p>[...] le nombre élevé de barrages limite très fortement la continuité écologique du système rhénan (cf. cartes K 7 et K 8, voir plus bas) [...] vers l'amont, ils sont rarement franchissables par les poissons [...]</p> <p>(on parlait auparavant de poissons migrateurs)</p>		<p><b>Repris sous forme modifiée</b></p> <p>[...] la rectification et l'endiguement du fleuve sur de vastes tronçons, puis sa canalisation, se sont accompagnés [...] de la disparition d'habitats de poissons et d'autres organismes vivant dans les cours d'eau, de l'enfoncement du lit fluvial [...]</p>
20-21	BBU/BUND	<p>AVANT : À la dévalaison, ce sont aussi les ouvrages transversaux de petite taille équipés d'usines hydroélectriques qui peuvent être problématiques pour les poissons.</p> <p>APRES : À la dévalaison, ce sont aussi les ouvrages transversaux de petite taille équipés d'usines hydroélectriques qui sont problématiques pour les poissons.</p>		<p><b>Repris sous forme modifiée</b></p> <p>À la dévalaison, les ouvrages transversaux de petite taille équipés d'usines hydroélectriques sont souvent ceux pouvant être problématiques pour les poissons. (se recoupe avec des modifications rédactionnelles des délégations)</p>
25	BBU/BUND	<p>Il ressort du tableau 3 que les stations d'épuration affichant une grande capacité épuratoire sont autant sur les cours d'eau de niveau A (bassins &gt; 2 500 km<sup>2</sup>) que sur ceux de niveau B (tous les autres cours d'eau).</p> <p>Question : d'où vient cette information ?</p>	<p>Cette déclaration est correcte et correspond à une grossière description. Il a été dressé un tableau regroupant les indications précises et auquel on peut se référer au besoin.</p>	<p><b>Pas de répercussion</b></p>
28	BBU/BUND	<p>Selon le recensement actuel (cf. chapitre 4), l'arsenic, le cuivre, le zinc et les PCB sont celles des 15 substances significatives pour le Rhin qui posent problème dans plusieurs stations d'analyse, comme il ressort de l'annexe 2.</p> <p>Remarque : Les métaux peuvent aussi se libérer du lit fluvial sous l'effet d'excédents de nitrates (voir remarques suivantes).</p>	<p>Ici, seul un aperçu des dépassements est indiqué.</p>	<p><b>Non repris</b></p>
35	BBU/BUND	<p>Des effets similaires apparaissent en relation avec des apports trop élevés de nitrates dans la couche supérieure du sol et les eaux souterraines. Là où le sous-sol contient d'importants gisements de pyrite mélangés à divers métaux lourds tels que le nickel, comme p. ex. sur la rive gauche du Rhin inférieur et dans le Münsterland, les métaux lourds sont remis en suspension par oxydo-réduction et contaminent ainsi les eaux souterraines, de même que les eaux de surface via drainage et surtout via transport souterrain. À notre avis, ce problème est largement sous-estimé jusqu'à présent et n'est pas traité suffisamment, alors que ces répercussions ne touchent pas « uniquement » les biocénoses aquatiques mais également la qualité de l'eau potable (eaux souterraines et de surface).</p> <p>En relation également avec les pressions par l'arsenic qui sont évoquées, on est en droit de douter qu'elles proviennent majoritairement de sources géogènes. Comme un mémoire de master à l'université de la Ruhr à Bochum l'indique, l'arsenic est dissout par oxydation de la pyrite due à un apport élevé de nitrates. L'arsenic est mobile à un faible niveau d'oxydo-réduction. Il est remis en suspension quand le milieu d'oxydo-réduction diminue. Par ailleurs, les engrais organiques conduisent à une accumulation d'arsenic. D'une part, l'arsenic est compris dans les engrais agricoles et est ainsi épandu dans les champs. D'autre part, les teneurs en COD augmentent du fait des engrais organiques, ce qui fait baisser la sorption et libère l'arsenic.</p>	<p>La proposition rédactionnelle n'a pas sa place dans le chapitre sur le bassin de lignite et n'a pas non plus d'importance à l'échelle internationale.</p>	<p><b>Non repris</b></p>
36	WSV	<p>Proposition d'adaptation du texte en raison d'une généralisation trop forte :</p> <p>AVANT : En général, les températures de l'eau augmentent sous l'effet du changement climatique (cf. chapitre 2.4).</p> <p>APRÈS : Les températures de l'eau devraient continuer à augmenter à l'avenir sous l'effet du changement climatique.</p>		<p><b>Repris</b></p> <p>Les températures de l'eau devraient continuer à augmenter à l'avenir sous l'effet du changement climatique (cf. chapitre 2.4).</p>
38	BBU/BUND	<p>Pendant les étés particulièrement chauds avec les débits d'étiage extrêmement faibles et les températures de l'air élevées qui l'accompagnent, la température des eaux peut augmenter sous l'effet des rejets d'eaux de refroidissement dans une telle mesure que des incidences négatives sur l'écosystème aquatique sont attendus.</p>		<p><b>Repris</b></p>

Page	Organisation	Avis	Réaction	Répercussion sur le PdG
40	WSV	<i>Par ailleurs, la hausse des températures de l'air (les projections font état d'une hausse de l'ordre de +2 °C à +4°C d'ici 2100) entraîne des températures de l'eau plus élevées.</i> Le texte n'indique pas à quelle source se réfèrent ces chiffres.	Les sources sont indiquées dans les notes de bas de page 47 et 48.	<b>Pas de répercussion</b>
41	BBU/BUND	Doit-on faire rapport du sinistre de juillet 2021 ici ou à un autre endroit ?	En réaction aux inondations extrêmes de juillet 2021, de nouveaux passages ont été intégrés dans le Plan de gestion des risques d'inondation. On renvoie au PIGRI à plusieurs endroits du PdG.  Les impacts des inondations catastrophiques de juillet 2021 sont actuellement analysés ; il est donc encore impossible d'émettre un avis à ce sujet.	<b>Pas de répercussion</b>
44	BBU/BUND	Au chapitre 4, certains déficits (impact des retenues du Neckar, du Main et de la Moselle sur les pressions par les nutriments, manque d'oxygène et effets du changement climatique) doivent être nommés plus clairement.	Les incidences des activités humaines et des pressions sont décrites dans le chapitre 2.	<b>Pas de répercussion</b>
47	BBU/BUND	Nous proposons d'évoquer à cet endroit les déficits qu'affichait le Rhin pour les paramètres oxygène, P total et ammonium N. La fonction de soutien des paramètres physico-chimiques est clairement soulignée ici bien que la COM prescrive de fixer des NQE pour ces paramètres plutôt que des valeurs d'orientation et de les traiter en conséquence. Les hydrobiologistes ont constaté parallèlement que les tronçons de cours d'eau accusant des déficits au niveau des paramètres physico-chimiques n'atteindraient pas le bon état écologique. A-t-on trouvé un accord avec la COM entre-temps ?		<b>Repris sous forme modifiée</b> <i>Les valeurs d'orientation nationales fixées pour les paramètres physico-chimiques généraux ne sont pas respectées dans quelques stations pour l'oxygène dissous, la température de l'eau, les chlorures, l'azote total, l'orthophosphate phosphore et le phosphore total (voir annexe 2).</i>
53	BBU/BUND	<i>Des dépassements du paramètre chlorures sont observés au droit des stations d'analyse de la Moselle à Palzem, au débouché de la Lippe à Wesel et au débouché de l'Emscher.</i>  Commentaire : Selon le plan mis en place pour les eaux d'exhaure issues de l'exploitation de la houille, l'Emscher et la Lippe devraient être largement débarrassées des rejets d'eaux d'exhaure. Les rejets sont ensuite concentrés à Walsum et le problème est ainsi déplacé. Il reste à voir si l'inondation des mines apportera une amélioration.	Il a été pris acte de ce commentaire.	<b>Pas de répercussion</b>
57	BBU/BUND	<i>Pour la partie NRW du Rhin, nous prenons connaissance de cette évaluation avec stupéfaction. L'évaluation ne correspond en aucun cas à l'analyse du risque, qui fait ressortir un nombre de masses d'eaux souterraines classées 'at risk' nettement plus élevé. La représentation de l'évaluation dans le PdG a été vraiment enjolivée bien que l'on constate dans le PdG même que la recharge des eaux souterraines diminue depuis plus de 30 ans. Les étiages du Rhin survenus en NRW, et les abaissements massifs du niveau des masses d'eau souterraines d'accompagnement, ont été attribués p. ex. au changement climatique, qui est alors invoqué comme « natural conditions ».</i>  <i>À ce propos, le bureau régional des associations de protection de la nature de Rhénanie-du-Nord-Westphalie a rappelé en synthèse dans l'avis des associations sur le 3<sup>e</sup> Plan de Gestion et sur les programmes de mesures</i> <i>(<a href="https://www.bundnrw.de/fileadmin/nrw/dokumente/Wasser/2021_06_22_STN_WRRL_BWPI_3.pdf">https://www.bundnrw.de/fileadmin/nrw/dokumente/Wasser/2021_06_22_STN_WRRL_BWPI_3.pdf</a>)</i>  <i>En synthèse : les phases de sécheresse des dernières années ont été des phénomènes météorologiques. Les captages n'ont pas augmenté ; les masses d'eau souterraines sont donc dans un état quantitatif satisfaisant (bien qu'elles restent 'at risk'). Les répercussions du changement climatique doivent continuer à être observées.</i>	L'évaluation des masses d'eau souterraines relève de la compétence des États.	<b>Pas de répercussion</b>

Page	Organisation	Avis	Réaction	Répercussion sur le PdG
58	WSV	<p><i>Les incidences du creusement du Rhin sur les écosystèmes terrestres dépendant des eaux souterraines et les répercussions du changement climatique sont d'autres causes de mauvais état quantitatif.</i></p> <p>Modification : <i>Les incidences sur les écosystèmes terrestres dépendant des eaux souterraines du creusement tendanciel de certains segments du Rhin par l'action naturelle de l'eau sont, à côté des répercussions du changement climatique, d'autres causes de mauvais état quantitatif contre lesquelles on lutte par des mesures de gestion du charriage.</i></p>	Le creusement tendanciel peut également provenir des interventions anthropiques.	<p><b>Repris sous forme modifiée</b></p> <p><i>Le phénomène de creusement du Rhin sur les écosystèmes terrestres dépendant des eaux souterraines dans quelques tronçons et les répercussions du changement climatique sont d'autres causes de mauvais état quantitatif.</i></p>
59	BBU/BUND	Ici aussi, des critères d'évaluation ont été introduits en NRW ou en Allemagne (?) pour montrer les choses sous un meilleur jour sans amélioration véritable de l'état.	L'évaluation des masses d'eau souterraines relève de la compétence des États.	<b>Pas de répercussion</b>
60	BBU/BUND	<i>La mise en œuvre en Allemagne du règlement sur les fertilisants amendé en 2020 et des règlements correspondants des Länder en 2021 va vraisemblablement contribuer à l'atteinte des objectifs de la directive 'Nitrates' en Allemagne et à réduire les problèmes dus aux nutriments dans les eaux souterraines et les eaux de surface.</i>		<b>Repris</b>
62	BBU/BUND	En ce qui concerne le chapitre 5, le nombre élevé de masses d'eau pour lesquelles aucune donnée sur l'atteinte de l'objectif n'est disponible dans la version de projet et l'important nombre de masses d'eau pour lesquelles l'atteinte de l'objectif n'est attendue qu'après 2027 sont critiqués.	<p>Des données sur l'atteinte de l'objectif figurent dans la version finale pour un grand nombre de masses d'eau.</p> <p>Les raisons de l'atteinte retardée de l'objectif sont évoquées au chapitre 5.4.</p>	<b>Pas de répercussion</b>
71	BBU/BUND	on pourrait introduire ici une indication sur les inondations catastrophiques de juillet 2021.	<p>En réaction aux inondations extrêmes de juillet 2021, de nouveaux passages ont été intégrés dans le Plan de gestion des risques d'inondation. On renvoie au PIGRI à plusieurs endroits du PdG.</p> <p>Les impacts des inondations catastrophiques de juillet 2021 sont actuellement analysés ; il est donc encore impossible d'émettre un avis à ce sujet.</p>	<b>Pas de répercussion</b>
73	BBU/BUND	<i>Qu'entend-on par déjections synthétiques ?</i>		<p><b>Adaptation</b></p> <p>Le terme « synthétiques » a été supprimé.</p>
77	WSV	<p><i>Il est cependant possible que le processus de décarbonisation se traduise par un recul du transport de charbon, d'huiles et produits d'origine pétrolière, de minerais et de produits sidérurgiques.</i></p> <p><i>Le recul du transport d'huiles et produits d'origine pétrolière, de minerais et de produits sidérurgiques n'est pas en lien avec la décarbonisation.</i></p>		<p><b>Adaptation</b></p> <p>La phrase entière a été supprimée.</p>
77	WSV	La WSV fait référence au plan d'action « Étiages du Rhin » (plan en huit points) signé le 04.07.2019 entre autres par le BMVI (ministère fédéral allemand des transports et des infrastructures numériques) et des représentants de l'industrie chimique et de la navigation fluviale.		<p><b>Adaptation</b></p> <p>Il a été intégré une nouvelle annotation de bas de page.</p>
80	BBU/BUND	Les ONG proposent de mettre la description détaillée des mesures sur la continuité écologique du chapitre 7 en annexe et de la remplacer dans ce chapitre par un résumé des programmes nationaux de mesures.	Le chapitre 7.1 regroupe les mesures que les États de l'UE et les Länder/régions entendent mettre en œuvre pour atteindre les objectifs de gestion identifiés dans le DHI Rhin. Les programmes nationaux de mesures sont publiés par les États.	<b>Non repris</b>

Page	Organisation	Avis	Réaction	Répercussion sur le PdG
80	BBU/BUND	Les ONG proposent de modifier l'ordre dans lequel sont présentées les mesures dans le chapitre 7.1.1 ainsi que dans d'autres parties du texte (par ex. les principaux enjeux, chapitre 12) : tout d'abord les mesures du volet 'Augmenter la diversité des habitats' puis celles du volet 'Rétablir la continuité écologique'.	Le rétablissement de la continuité biologique et l'accroissement de la diversité des habitats sont définis, dans cet ordre d'apparition, comme un des quatre principaux enjeux dans le DHI Rhin.	<b>Non repris</b>
80	BBU/BUND	Les ONG se prononcent pour une pondération plus équitable dans le chapitre 7.1 entre les mesures concernant la continuité écologique et celles visant à accroître la diversité des habitats. De l'avis des associations de protection de la nature, la simple restauration de la continuité écologique (sous ce terme, on entend généralement uniquement la franchissabilité des ouvrages à l'amont pour les poissons) ne suffit pas. Seule la restauration de cours d'eau à courant libre, comme indiqué dans la stratégie pour la biodiversité de l'UE, conduit aussi à la restauration et à la préservation de la biodiversité, menacée par le changement climatique et les autres impacts anthropiques, et à un régime de charriage plus naturel.		<b>Adaptation</b> Le paragraphe du Plan directeur sur les mesures de réactivation du charriage dans le haut Rhin a été déplacé du chapitre 7.1.1.1. vers le chapitre 7.1.1.2 « Augmenter la diversité des habitats ».
Sans numéro de page	BBU/BUND	Les déficits majeurs que connaît le Main, sur lequel ne se focalise pas le PdG du DHI Rhin, en ce qui concerne la continuité écologique et les prélèvements d'eau prévus pour l'irrigation, auraient selon les ONG des effets négatifs sur l'état écologique du district hydrographique du Rhin et sont donc critiqués par celles-ci.	Il est pris acte de cette remarque.  La partie bavaroise et bade-wurtembergeoise du Main n'est pas voie de migration ni habitat prioritaire pour les poissons migrateurs. Les exigences des espèces de poissons diadromes sont cependant prises en compte dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de mesures et présentées en annexe 7.	<b>Pas de répercussion</b>
89-90	BBU/BUND	Proposition BBU/BUND : Déplacer le paragraphe du Plan directeur « <i>Mesures de réactivation du charriage dans le haut Rhin</i> » vers le chapitre 7.1.1.2 <i>Augmenter la diversité des habitats</i> , étant donné que ces mesures améliorent la qualité des habitats, ce dont profitent aussi les poissons grands migrateurs.		<b>Repris</b>
91-94	WSV	Avant de mettre en œuvre sur le cours allemand du Rhin les mesures fixées au titre de la DCE, il convient d'analyser leurs répercussions éventuelles sur la navigation et de prendre en considération les intérêts de la WSV.	Il a été pris acte de cette indication. Les autorités compétentes ajustent toujours les mesures avec les acteurs concernés.  Un des principaux enjeux à relever dans le DHI Rhin est celui de concilier les utilisations de l'eau (navigation, production d'énergie, protection contre les inondations, usages ayant un impact significatif sur l'aménagement du territoire et autres) avec les objectifs environnementaux.	<b>Pas de répercussion</b>

Page	Organisation	Avis	Réaction	Répercussion sur le PdG
109	BBU/BUND	<p>Le BUND juge également nécessaire d'améliorer l'épuration des eaux usées parallèlement aux mesures prises à la source pour réduire les apports de micropolluants. À notre sens, les propositions de la CIPR sur ce point ne vont pas assez loin. Sans réglementation juridique, comme celle en vigueur en Suisse, on ne peut pas espérer que les stations d'épuration seront aménagées en grande partie à un horizon proche. Le BUND revendique une obligation légale prescrivant aux exploitants de toutes les stations d'épuration de grande et moyenne taille de mettre en place progressivement selon un échéancier fixé une « quatrième phase de traitement » pour éliminer les micropolluants (« élimination des éléments traces »), conformément aux critères pertinents pour la protection de l'écologie ou de la production d'eau potable. Les stations d'épuration de petite taille doivent aussi être aménagées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• quand la ressource en eau potable est concernée,</li> <li>• quand le cours d'eau concerné a une valeur écologique particulière ou</li> <li>• quand le pourcentage d'eaux usées y est particulièrement élevé (voir aussi <a href="https://www.bund.net/fluesse-gewaesser/mikroschadstoffe/">https://www.bund.net/fluesse-gewaesser/mikroschadstoffe/</a> ).</li> </ul> <p>On constate en pratique, quand ces aménagements sont bien planifiés, que les apports de micropolluants ne sont pas les seuls à baisser sensiblement, mais également ceux de nutriments, de microplastiques et d'autres paramètres. Des résultats de recherches ont montré (p. ex. <a href="http://www.schussenaktivplus.de/">http://www.schussenaktivplus.de/</a> ; <a href="https://bmbf.nawam-rewam.de/projekt/niddaman/">https://bmbf.nawam-rewam.de/projekt/niddaman/</a> ) que les eaux usées uniquement épurées par des techniques conventionnelles ont des impacts considérablement dommageables sur la biodiversité des cours d'eau et que l'amélioration de l'épuration se traduit aussi par une amélioration de l'état écologique du milieu aquatique.</p> <p>Le BUND suggère que la CIPR intensifie plus encore au cours du troisième cycle de gestion l'échange d'expériences déjà engagé entre les États membres à propos de l'élimination des micropolluants.</p> <p>En outre, le BUND juge nécessaire d'améliorer sensiblement à l'échelle européenne la base de données sur la mise sur le marché de micropolluants potentiels. Le « dialogue sur les éléments traces » initié autour de la « table ronde sur le benzotriazol » dans le cadre du ministère fédéral allemand de l'environnement a montré qu'il était actuellement impossible de dresser un diagramme des flux de cette substance. On ne connaît ni les branches industrielles utilisant du benzotriazol, ni les quantités appliquées ni les pertes significatives dans les voies de rejets d'eaux usées, ce qui est particulièrement préoccupant, car le benzotriazol est d'une part l'un des dix micropolluants organiques les plus analysés dans l'eau du Rhin et d'autre part un micropolluant classé pertinent pour l'eau potable. Les bases de données sont comparativement aussi mauvaises pour les autres produits chimiques industriels. Ceci vient notamment du fait que les dossiers d'enregistrement dans REACH accusent manifestement de grandes lacunes. Le BUND suggère donc que la CIPR insiste pour que la Commission de l'UE tout comme les États membres de la CIPR améliorent de manière significative les bases de données sur la mise sur le marché de produits chimiques industriels susceptibles de donner naissance à des micropolluants.</p>	<p>Il a été pris acte de ces remarques.</p> <p>Comme il est demandé, l'échange de connaissance est encouragé et se poursuit au sein de la CIPR ; en outre, un système d'évaluation est appliqué pour identifier la réduction des concentrations de micropolluants dans le milieu.</p> <p>Les dispositions légales doivent être prises à d'autres niveaux.</p>	<b>Pas de répercussion</b>
111	WSV	il serait utile de mentionner les groupes d'utilisateurs (y compris la navigation) à qui s'adresse cette recommandation.	Les groupes d'utilisateurs sont déjà mentionnés entre parenthèses au point 7.1.3 <i>Utilisations de l'eau</i>	<b>Pas de répercussion</b>
128	BBU/BUND	Comme il a déjà été rapporté à plusieurs reprises au niveau de la CIPR, l'intensité de la participation du public a nettement baissé en Allemagne par rapport aux deux premiers plans.	Il est pris acte de cette remarque. La participation du public dans les différents États membres n'est pas l'objet du PdG du DHI Rhin.	<b>Pas de répercussion</b>
130	BBU/BUND	<p><i>1. Restaurer la continuité écologique, augmenter la diversité des habitats</i></p> <p>Nous proposons ici aussi de permuter l'ordre d'apparition.</p>	Le rétablissement de la continuité biologique et l'accroissement de la diversité des habitats sont définis, dans cet ordre d'apparition, comme un des quatre principaux enjeux dans le DHI Rhin.	<b>Non repris</b>

Page	Organisation	Avis	Réaction	Répercussion sur le PdG
131	BBU/BUND	<p>De nombreuses autres mesures sont prévues pour promouvoir le rétablissement de la continuité à l'échelle du bassin du Rhin et pour accroître la diversité des habitats, p. ex. dans le cadre de la mise en œuvre du projet de « Mise en réseau des biotopes sur le Rhin ».</p> <p>À notre connaissance, cette mise en œuvre n'est pas opérationnalisée. Il ne s'agit d'après nous que d'une offre.</p>	<p>Le nouvel Atlas sur le monitoring de la mise en réseau de biotopes sur le Rhin montre que des mesures sont mises en œuvre à de nombreux endroits pour restaurer le réseau de biotopes. La mise en place du réseau de biotopes sur le Rhin qu'accompagne le GE BIOTOP depuis 2006 est aussi un volet important du nouveau programme Rhin 2040.</p>	<p><b>Adaptation</b></p> <p>De nombreuses autres mesures sont prévues pour promouvoir le rétablissement de la continuité à l'échelle du bassin du Rhin et pour accroître la diversité des habitats, p. ex. dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du projet de « Mise en réseau des biotopes sur le Rhin ».</p>
131	BBU/BUND	<p>Les saumons et d'autres espèces frayant sur le gravier ont ainsi accès à plus de 28 % des habitats précieux et d'autres espèces de poissons ou d'autres animaux y trouvent des opportunités d'expansion.</p>	<p>Le pourcentage ne se réfère qu'au saumon. Il est déjà fait référence aux autres espèces dans la seconde partie de la phrase.</p>	<p><b>Non repris</b></p>
132	BBU/BUND	<p>2. Réduire les apports diffus altérant les eaux de surface et les eaux souterraines (nutriments, produits phytosanitaires, métaux, substances dangereuses issues de pollutions historiques et autres)</p> <p>Peut-on vraiment considérer que les substances PBDE, heptachlore/heptachlore époxyde, composés d'HPA et PFOS proviennent toutes d'apports diffus ?</p>	<p>Un grand nombre de ces groupes de substances sont principalement rejetés dans le Rhin sous forme diffuse. On ne peut pas non plus exclure de sources ponctuelles pour ces groupes de substances ; les eaux usées urbaines peuvent p. ex. aussi jouer un rôle pour le PBDE.</p>	<p><b>Pas de répercussion</b></p>
133	BBU/BUND	<p>2. Réduire les apports diffus altérant les eaux de surface et les eaux souterraines (nutriments, produits phytosanitaires, métaux, substances dangereuses issues de pollutions historiques et autres)</p> <p>Et les pratiques ? Par exploitation des sols, nous entendons des changements du type 'transformation de terres labourées en prairies permanentes ou en forêts'.</p>		<p><b>Adaptation</b></p> <p>Les mesures permettant une plus grande réduction des nutriments azote et phosphore se fondent en grande partie sur des changements d'exploitation des sols agricoles et des pratiques culturales</p>
133	BBU/BUND	<p>Les émissions ont également baissé au cours des 10 dernières années, mais toutefois dans une marge beaucoup moins importante.</p> <p>Ne devrait-on pas considérer ici les progrès accomplis depuis le dernier programme de mesures ?</p>		<p><b>Adaptation</b></p> <p>remplacer au cours des 10 dernières années par au cours des années passées</p>
134	WSV	<p>il serait utile de mentionner les groupes d'utilisateurs (y compris la navigation) à qui s'adresse cette recommandation.</p>	<p>Les groupes d'utilisateurs sont déjà mentionnés entre parenthèses au point 4. Utilisations de l'eau.</p>	<p><b>Pas de répercussion</b></p>